Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_102-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

GARDANNE

COMMUNE DE GARDANNE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025 A 18H30,

MEMBRES EN EXERCICE : **35**

MEMBRES PRESENTS : **30**

MEMBRES REPRESENTES : **5**

MEMBRES ABSENTS : **0**

DATE DE LA CONVOCATION : **19 septembre 2025**

DELIBERATION

2025-102

OBJET :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET TERRITOIRES A FORTS ENJEUX

Etaient présents lors du vote de la présente délibération :

Mesdames et Messieurs Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Pascal NALIN, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Magali SCELLES, Sophie CUCCHI-GILAS Adjoints.

Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuider DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Kamel BELARBI, Valérie FERRARINI, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Claire CAMPODONICO, Claude JORDA, Jimmy BESSAIH, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Bruno PRIOURET et Kafia BENSADI, Conseillers municipaux.

Etaient représentés par procuration :

Mesdames et Messieurs :

Sandrine ZUNINO donne procuration à Arnaud MAZILLE
Valérie SANNA donne procuration à Corinne D'ONORIO DI MEO

Paméla PONSART donne procuration à Claude JORDA

Guy PORCEDO donne procuration à Jean-Marc LA PIANA

Fouzia BOUKERCHE donne procuration à Kafia BENSADI

Secrétaire de Séance :
Vincent BOUTEILLE, Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_102-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.212-29,

Vu la loi du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu l'approbation par le Conseil Métropolitain du 18 avril 2024 du Contrat de ville « Engagement Quartier 2030 »,

Vu la délibération n°2024-64 par le Conseil Municipal du 06 juin 2024 concernant les termes du contrat de ville métropolitain 2024-2030 ainsi que la convention communale de la ville de Gardanne,

Vu la délibération n°2025-51 par le Conseil municipal du 10 avril 2025 concernant l'appel à projet associatif « territoires à forts enjeux »,

Vu les crédits inscrits au budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025,

Vu la consultation de la commission de la culture, du sport, du centre-ville, de l'animation et de la vie associative en date du 09 avril 2025,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est sortie du dispositif « Contrat ville » en 2024, mais que des territoires à forts enjeux ont été identifiés dans le Convention communale de la ville de Gardanne et que la Commune a défini dans cette même convention des priorités d'action en cohérence avec les enjeux métropolitains.

La commune de Gardanne souhaite maintenir une aide aux acteurs associatifs souhaitant s'investir sur les territoires à forts enjeux de la ville sous forme de subventions.
L'enveloppe communale pour les subventions aux associations ayant répondu à l'appel à projet « territoires à forts enjeux », se répartit de la manière suivante :

ASSOCIATION	ITEMS RETENUS	INTITULE DU PROJET	MONTANT
CINEMA 3 CASINO	Accéder à ses droits et s'émanciper	Le cinéma à la portée de Toutes et Tous	4 700,00 €
CONTACTS	- Grandir et s'épanouir - Habiter son logement, son quartier, sa ville	Atelier écriture et dessin	5 000,00 €
L'APARTE	- Grandir et s'épanouir - Habiter son logement, son quartier, sa ville - Accéder à ses droits et s'émanciper	La caravane Théâtre	4 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	- Préserver sa santé	Atelier cuisine	1 200,00 €
UNION DES FEMMES FRANCAISES ET DES FAMILLES	- Habiter son logement, son quartier, sa ville	Cuisine intergénérationnelle 2ème édition	5 100,00 €

Publié sur le site internet de la commune le : 26 SEP. 2025

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le 26/09/2025
ID : 013-211300413-20250925-DEL_2025_102-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1 :
D'autoriser Monsieur le Maire, dans le cadre de l'appel à projet « Territoires à forts enjeux », à procéder au versement de subvention conformément au tableau ci-dessous :

ASSOCIATION	ITEMS RETENUS	INTITULE DU PROJET	MONTANT
CINEMA 3 CASINO	Accéder à ses droits et s'émanciper	Le cinéma à la portée de Toutes et Tous	4 700,00 €
CONTACTS	- Grandir et s'épanouir - Habiter son logement, son quartier, sa ville	Atelier écriture et dessin	5 000,00 €
L'APARTE	- Grandir et s'épanouir - Habiter son logement, son quartier, sa ville - Accéder à ses droits et s'émanciper	La caravane Théâtre	4 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	- Préserver sa santé	Atelier cuisine	1 200,00 €
UNION DES FEMMES FRANCAISES ET DES FAMILLES	- Habiter son logement, son quartier, sa ville	Cuisine intergénérationnelle 2ème édition	5 100,00 €

Article 2 :
De dire que les crédits correspondants ont été ouverts au Budget Primitif du budget principal pour l'exercice 2025.

Article 3 :
D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte nécessaire à son exécution.

Adopté à l'**UNANIMITE** des suffrages exprimés

Maire,
Hervé GRANIER

MAIRIE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

Secrétaire de séance,
Vincent BOUTEILLE

MAIRIE DE GARDANNE (Bouches-du-Rhône)

Publié sur le site internet de la commune le :
26 SEP. 2025